

CONSEIL GENERAL



MARCHISSY

Vous êtes convoqués à la séance du Conseil général extraordinaire
le lundi 4 mai à 20 h 15
à la Grande salle communale

L'ordre du jour est le suivant :

1. **Partie statutaire**
2. **Préavis municipal n° 1-2026** : Mise en œuvre du Plan directeur de la distribution de l'eau (PDDE) 2025 et création de l'Association intercommunale Service Intercommunal de Distribution d'eau potable du Pied du Jura (SIDEP)
3. **Préavis municipal n° 2-2026** : Règlement sur les émoluments administratifs en matière d'aménagement du territoire et de constructions
4. **Communications de la Municipalité**
5. **Divers et propositions individuelles**

IMPORTANT :

Il est porté à votre attention qu'en tant que conseiller.ère assermenté.e votre présence est requise pour le bon fonctionnement du Conseil général (atteinte du quorum). Si vous ne pouvez être présent.e à la séance, merci de vous excuser auprès de la secrétaire, (079.723.42.26) ou par mail : secretariat.conseilgeneral@marchissy.ch, afin que nous puissions prendre nos dispositions. Selon l'art 6.2 de la loi sur les communes : Un.e membre du conseil général qui manque deux séances du conseil général consécutives sans juste motif est réputé.e démissionnaire.



La Présidente

Laurence Bassin

Annexes : les préavis, les annexes, les rapports de commissions, ainsi que le procès-verbal du dernier Conseil sont joints à la convocation.